

La culture de la vigne tend à se localiser et à s'accroître en Italie, en Espagne, en France, en Rhénanie et en Hongrie. Les vins italiens et espagnols supplantent ceux d'Orient ; ceux de France gardent leur vogue. Bordeaux au début du xv^e siècle, exporte encore 28.000 à 30.000 tonneaux par an. La culture des plantes textiles et celle des plantes tinctoriales bénéficient des progrès de l'industrie.

Les variations de la valeur et de la répartition de la propriété foncière. La grande et la petite propriété. — Le déclin de la production dans une partie de l'Europe a été compensé par l'essor qu'elle a pris dans l'autre partie. La hausse du prix des produits agricoles a favorisé celle de la propriété foncière dans les régions privilégiées. Tandis que dans la France éprouvée par la guerre, la valeur de la terre a baissé de moitié et est même tombée en Normandie de 325 à 23 francs l'hectare, entre 1325 et 1450, elle a suivi une progression ascendante inverse dans les Etats des ducs de Bourgogne, en Italie, en Angleterre, aux Pays-Bas, dans l'Allemagne du Sud et l'Espagne orientale.

La répartition de la propriété foncière se poursuit, suivent les tendances qui prévalaient pendant la période antérieure. Le collectivisme agraire achève de disparaître, même dans les pays germaniques. Les communaux, encore nombreux dans les pays scandinaves, l'Europe orientale et centrale et les régions montueuses d'Occident, telles que la Haute-Italie, où ils couvrent un sixième ou un septième du sol, ou même dans l'Espagne du Nord, en rappellent seuls en général le souvenir. Partout la propriété commune est enclose et appropriée en majeure part. La grande propriété de l'État, de la haute aristocratie et de l'Église s'étend encore. Les princes essaient partout de reconstituer leurs domaines. En Moscovie, ils s'adjugent les trois cinquièmes des terres ; en Moldavie et Valachie la totalité. En France, les Valois, malgré leurs prodigalités, retirent des biens d'État 4 millions de livres de revenus, les ducs de Bour-